

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 février 2023

RELATIF À L'ACCÉLÉRATION DES PROCÉDURES LIÉES À LA CONSTRUCTION DE
NOUVELLES INSTALLATIONS NUCLÉAIRES ET AU FONCTIONNEMENT DES
INSTALLATIONS EXISTANTES - (N° 762)

Retiré

AMENDEMENT

N ° CE59

présenté par

M. Marleix, M. Nury, Mme Blin, M. Bourgeaux, M. Cinieri, M. Dive, Mme Duby-Muller,
M. Rolland et M. Jean-Pierre Vigier

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 13, insérer l'article suivant:**

Dans un délai de douze mois à compter de la promulgation de la présente loi, le Gouvernement remet au Parlement un rapport relatif à l'opportunité de développer la recherche sur la technologie des réacteurs nucléaires à sels fondus utilisant le thorium.

EXPOSÉ SOMMAIRE

A travers cet amendement, le groupe LR vise à encourager un renforcement de la recherche dans le domaine des réacteurs nucléaires à sels fondus utilisant le thorium.

En effet, il est possible d'utiliser le thorium dans son entièreté contrairement à l'uranium et il faut ajouter à cela qu'il n'y a pas besoin de l'enrichir. Des réacteurs expérimentaux avaient été construits en France dès le milieu des années 1950, mais les recherches mises entre parenthèses au profit de l'uranium.

Étant une ressource abondante à fort potentiel énergétique et avec une moindre quantité de déchets, le thorium pourrait soutenir le développement d'une nouvelle filière nucléaire

Ce procédé serait d'autant plus intéressant qu'il est trois à quatre fois plus abondant dans la croûte terrestre que l'uranium. Il est même présent en grande quantité en France, et notamment chez les pays qui sont susceptibles de construire des réacteurs dans le futur, comme l'Inde et le Brésil. En cas de construction de nouveaux réacteurs, ces pays pourraient ainsi nous demander des solutions au thorium. A noter également que la Chine a donné son feu vert en 2022 pour un test avec un réacteur nucléaire qui utilise du thorium comme combustible.

Pour toutes ces raisons, l'objet de cet amendement des députés Les Républicains est donc de demander au Gouvernement un rapport relatif à l'opportunité de développer la recherche sur la technologie des réacteurs nucléaires à sels fondus utilisant le Thorium.